

# Riche cuisine à l'Office européen des brevets

*Hors de tout contrôle, cet organisme peu connu mais richissime gère son personnel à l'ancienne.*

**I**MAGINEZ une enclave « off-shore » au cœur de l'Europe, une sorte de micro-Etat qui édicterait ses propres lois hors de tout contrôle. N'oubliez pas : elle existe ! L'Office européen des brevets (OEB) est une discrète mais richissime organisation internationale ne rendant de comptes à personne. Pas plus que son président, qui se trouve être un énarque français ! Depuis qu'il a pris la tête de l'OEB, en juillet 2010, Benoît Battistelli se conduit, d'après ses nombreux détracteurs, en véritable potentat. Sous son règne, l'Office serait devenu une sorte de Corée du Nord.

Sur le papier, pourtant, il fait bon travailler à l'OEB. Les 7 000 fonctionnaires, chargés d'enregistrer les brevets pour 38 pays, figurent parmi les mieux payés d'Europe. Plus de la moitié d'entre eux empochent un salaire mensuel moyen de 11 000 euros, net d'impôts ! Fondé il y a quarante ans, l'OEB, qui affiche un budget de 2 milliards d'euros, n'a jamais gagné autant d'oseille que sous la férule de Battistelli, lequel émarge pour sa part à 300 000 euros annuels.

## La grève au piquet

On s'en doutait : l'argent ne fait pas le bonheur. L'année dernière, des salariés en colère ont manifesté devant le siège de l'Office, à Munich, contre les méthodes de management non brevetées de leur président. Du jamais-vu dans l'histoire de l'organisation. Le syndicat majoritaire Suepo avait auparavant signalé le suicide de quatre salariés, dont deux



sur leur lieu de travail. Comme par hasard, plusieurs représentants du Suepo ont alors écopé de procédures disciplinaires... Pour mieux museler la contestation, le président de l'Office, qui, à ses heures perdues, est conseiller municipal LR à Saint-Germain-en-Laye, a décidé de fermer le local syndical. Pris d'une brusque bouffée démocratique, l'énarque, qui arbore la Légion d'honneur, a également restreint le droit de grève.

Désormais, le syndicat désirant débrayer est d'abord prié de demander gentiment la permission à la direction, qui se charge alors d'organiser un scrutin. Pour que la grève soit autorisée, il faut qu'une majorité de salariés en vote le principe, avec un taux de participation d'au

moins 40 %, s'il vous plaît. Et, si, par miracle, la grève est autorisée, elle ne doit en aucun cas se prolonger pendant plus d'un mois.

Ce vendredi, la Cour de cassation des Pays-Bas tranchera sur la plainte pour « violation des droits fondamentaux contre le règlement du droit de grève » déposée par le Suepo, conseillé par l'avocat français William Bourdon.

## Bercy pour tout

Du côté de Bercy, on s'agace furieusement d'une situation qui pourrait nuire à l'image de la France à l'étranger. Christophe Sirugue, le secrétaire d'Etat à l'Industrie, assure « regarder avec beaucoup d'in-

quiétude le climat social qui règne au sein de l'Office et qui s'est forcément dégradé au cours des deux dernières années ». Il a d'ailleurs soufflé dans les bronches de Battistelli, mais ce dernier s'en cogne.

Avec ses six gardes du corps, son passeport diplomatique et sa plaque « CD » sur sa berline de fonction, il est bien plus puissant qu'un sous-ministre.

## Un magot, des magouilles

Pour gouverner, le président de l'Office a recruté une dizaine de Français, dont près de la moitié viennent de l'Institut national de la propriété industrielle (Inpi), qu'il a dirigé de longues années durant. C'est avec eux qu'il gère à sa guise le magot de l'OEB. Une corne d'abondance qui aurait généré, en 2016, 560 millions d'euros d'excédents. Au sein du conseil d'administration, rares sont ceux qui se risquent à une question dérangeante.

« La seule chose qui compte pour les membres du CA, c'est que leur pays touche bien sa dime sur les brevets enregistrés par l'OEB », lâche, sous le couvert de l'anonymat, un fonctionnaire de l'organisation. Une manne annuelle de 500 millions d'euros. L'Allemagne, championne européenne des brevets, empoche à elle seule 150 millions d'euros chaque année. Pour avoir tapé du poing sur la table, la France, elle, a été mise à l'amende. Ses brevets en attente ont été illico remisés au-dessous de la pile...

C'est ce qui s'appelle une méthode brevetée.

**Christophe Labbé**